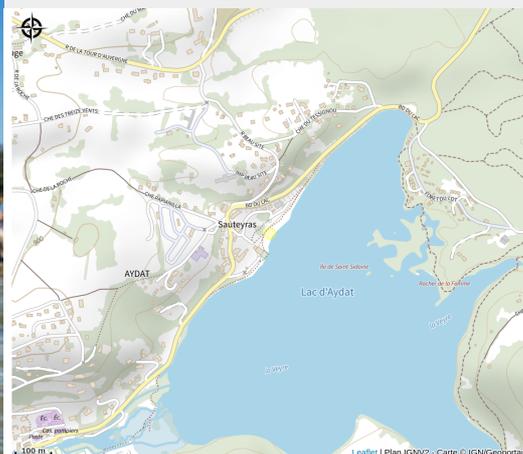


Baignade au lac d'Aydat

PNR des Volcans d'Auvergne



Crédit photo : Baignade au lac d'Aydat (Prod 03 / Mond'Arverne Tourisme)



Le lac d'Aydat, dans son écrin boisé et volcanique, est l'endroit idéal pour se rafraîchir et profiter de la baignade surveillée en juillet et août, de 13h30 à 18h30.

Infos pratiques

Categorie : Autres sites recommandés

Description

Le lac d'Aydat est labélisé Pavillon Bleu, garant d'une bonne qualité environnementale.

Équipements de la plage :

- Aire de jeux pour enfants
- Aire de pique-nique
- Terrain de volley
- Toilettes publiques ouvertes de 6h du matin à minuit
- Douche ouverte en période estivale
- Aire de camping-car

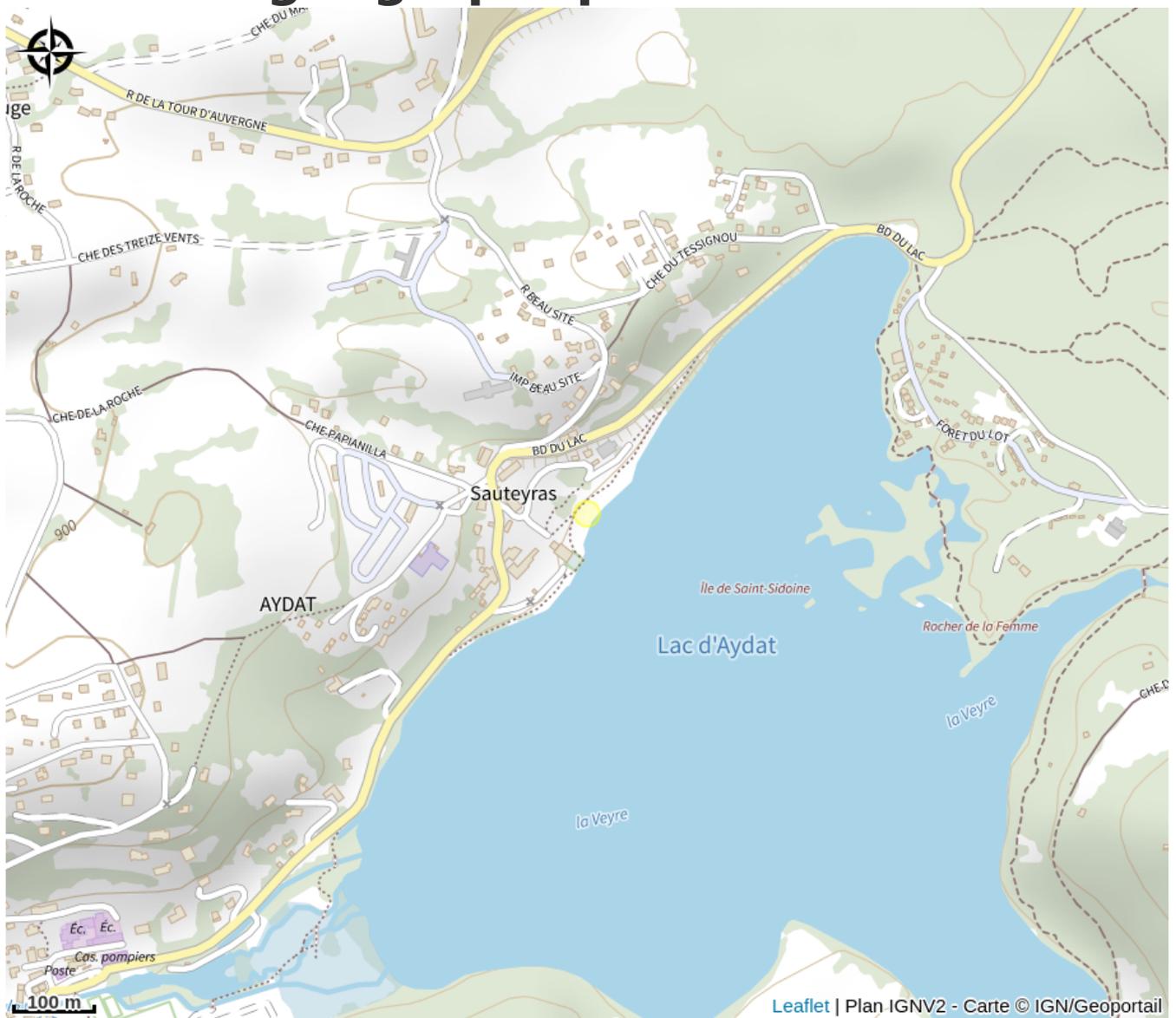
Lac autorisé à la baignade avec surveillance de la plage les après-midis de juillet et août. En dehors de cette période et horaires, la baignade est non surveillée et interdite par arrêté préfectoral.

Animaux domestiques interdits :

Par mesure d'hygiène, la présence des animaux domestiques, même tenus en laisse, est interdite sur la plage et plus largement dans le périmètre de la zone 1 (voir plan annexe). Toute infraction sera sanctionnée par une contravention de 2ème classe. La baignade des animaux de compagnie dans la zone de bain surveillée ou ses abords immédiats est également prohibée.

Plage non fumeur (cf. arrêté2023-41)

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 06/07 au 01/09 de 13h30 à 18h30.

Tarifs:

Accès libre.

Services:

Vente de cartes de pêche, Plage surveillée, Accès Internet Wifi

Fiche mise à jour par Clermont Auvergne Volcans le 07/08/2024

Contact

Sauteyras

63970 Aydat

Tél. 04 73 79 37 69

aydat@clermontauvergnevolcans.com